

Bilan économique et social de Lancy

1. Introduction

Dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 pour Lancy, il a été prévu d'établir un **bilan économique et social** qui complète le **bilan environnemental** de la commune. Ces bilans ont pour but de fournir aux personnes et groupes concernés des éléments d'appréciation pour proposer des actions et des mesures d'un Agenda 21 local qui s'inscrivent dans la perspective du développement durable.

La nécessité de dresser ce bilan économique et social correspond à l'évolution de la pensée en matière de développement durable¹. Si dans un premier temps, la notion de développement durable était principalement liée aux problèmes environnementaux, on sait aujourd'hui qu'elle comprend aussi la *solidarité horizontale* (avec les plus démunis) et *verticale* (entre les générations)². Autrement dit, les dimensions sociale et économique font partie intégrante du développement durable, au même titre que la dimension environnementale. Comme il est noté dans le Plan directeur de Lancy (1994), " l'environnement de la commune peut être défini par l'ensemble des relations que la collectivité lancienne entretient avec les éléments naturels, avec les éléments construits et avec l'ensemble des habitants qui la composent... La qualité de l'environnement est la résultante de toutes ces relations. Nous voulons dire par là qu'il ne saurait y avoir de bonnes relations naturelles et de mauvaises relations sociales et inversement ; les deux vont de pair " (p. 73).

L'application des principes du développement durable procède de la volonté de rendre compatibles les dimensions économiques, écologiques et sociales de chaque décision. Par ailleurs, la loi genevoise sur l'action publique en vue d'un développement durable (PL 8365), adoptée le 23 mars 2001 par le Grand Conseil,

¹ Il existe de nombreuses définitions du développement durable. La définition la plus courante est la suivante: "*Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Deux concepts sont inhérents à cette notion: le concept de 'besoins', plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la priorité absolue et l'idée que la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir est limitée*". (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Ed. du Fleuve, Montréal, 1988, Ouvrage connu comme le Rapport Brundtland) .

² " La dimension sociale du développement durable " par Jean-Paul Maréchal, in *Alternatives économiques*, n°191, avril 2001, pp. 80-83

stipule que les autorités chercheront “ la convergence et le rééquilibrage entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique ”.

Il s’ensuit que le développement durable est “ un *processus de changement* dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, de même que les changements institutionnels sont déterminés en fonction des besoins de la génération actuelle tout en tenant compte des besoins de la génération à venir ”³.

Ce rapport présente une synthèse de l’état des connaissances à partir des statistiques, des documents, des données disponibles et des enquêtes réalisées pour compléter ou actualiser les données existantes.

Il convient de noter qu’il n’existe pas de modèle unique, reconnu et validé, pour dresser le bilan économique et social d’une collectivité locale qui pourrait être appliqué à Lancy. Il s’agit en l’occurrence d’une démarche nouvelle, dont les résultats seront soumis à une large discussion auprès des différentes instances impliquées dans l’élaboration de l’Agenda 21 de Lancy (en particulier au Comité du pilotage).

Pour rédiger ce bilan, nous avons utilisé les sources d’information suivantes :

- *Lancy Informations*, Edition 2002-2003
- Site Internet : www.lancy.ch
- *Plan directeur* de la Commune de Lancy, 1994
- *Environnement de la Commune de Lancy : état des connaissances et bilan*, par Lachavanne, J.-B, Antoine, C et R. Juge, LEBA, Université de Genève, 1998
- *Annuaire statistique du canton de Genève 2001*, Office cantonal de la statistique
- *Ville de Lancy Enquêtes Habitants*, LINK Institut, 1997
- *Histoire de Lancy* (Sous la direction de Bernard Lescaze), Ed. Ville de Lancy, 2001 (cf. en particulier les chapitres intitulés, “ Lancy 1945-2000 ” par Anita Frei, pp. 227-270 et "La grande mutation" par Bernard Lescaze, pp 271-282)
- OCDE, *Panorama de la société, les indicateurs sociaux de l’OCDE*, Paris, 2001
- PV des séances du Conseil municipal (2001)
- Enquête auprès des responsables politiques, administratifs, associatifs et des habitants de Lancy

³ Cf. Rapport Brundtland, p. 10 (souligné par l’auteur)

2. Lecture du territoire et morphologie urbaine

Pour appréhender l'esprit local (*genius loci*) de Lancy, il convient de procéder d'abord à une lecture de son territoire, en admettant que les espaces bâtis, non-bâtis et verts existants sont le reflet matériel des changements survenus depuis plusieurs décennies. En effet, la morphologie urbaine actuelle est l'héritage de cinquante ans de développement et d'aménagement du territoire. Les transformations économiques et sociales ont tantôt précédé (ou provoqué), tantôt suivi, le passage de la commune de l'échelle villageoise à l'échelle urbaine.

Il n'en reste pas moins que 56.6 % du territoire de Lancy se situent toujours en zone résidentielle et seulement un tiers de sa surface est urbanisée, comme le montre la répartition actuelle de la surface de la commune de Lancy (tableau n° 1).

Utilisation du sol	(%)
- Urbain	31.3
- Résidentiel	56.6
- Non-bâti (prairies, forêts, eau)	12.1
Total	100

Source : Plan directeur 1994

Le profil actuel de la Ville de Lancy - plus exactement sa structure spatiale et sociale - est le résultat d'une longue évolution qui est intervenue aussi bien par touches successives, que par ruptures importantes. En effet, le Petit-Lancy et le Grand-Lancy, jadis villages résidentiels près de la ville, forment aujourd'hui une ville qui englobe non seulement les deux agglomérations, mais aussi un certain nombre de quartiers nouveaux, plus ou moins hétérogènes.

Tous ceux qui se penchent sur l'histoire de Lancy ne manquent pas de relever "la prodigieuse métamorphose du territoire de Lancy, dont la population a presque quintuplé depuis un demi-siècle" (Anita Frei)⁴, ou ils parlent d'une "grande mutation" (Bernard Lescaze). En même temps, l'expansion de Lancy avait un prix élevé et a laissé les traces malheureuses que l'on ne peut plus effacer. Il s'agit notamment de l'accroissement de la circulation automobile avec son cortège de nuisances (pollution et bruit), mais aussi du fractionnement de son territoire traversé par des routes à grand trafic ou par la construction d'infrastructures importantes sur le site de la Praille (gare, stade, centre commercial). Il en résulte que le territoire de la commune se trouve fragmenté et morcelé.

Le paradoxe est là : l'absence d'unité territoriale de la Ville de Lancy est largement compensée, sur le plan social, par le *sentiment d'identification forte de ses habitants avec leur commune* (cf. ci-après, les enquêtes auprès des habitants de Lancy).

⁴ Lancy comptait 5'104 habitants en 1945 et en compte aujourd'hui 25'620

On peut distinguer deux phases dans le développement récent de Lancy:

- la première phase est celle de la croissance fulgurante de la commune entraînée dans le sillage de l'expansion de Genève pendant les années 60⁵;
- la deuxième phase est caractérisée par la recherche d'un équilibre et par l'aspiration de la population à une meilleure qualité de vie.

Il s'avère que la commune de Lancy est à la fois bénéficiaire et victime de la croissance de Genève. Elle a hérité de problèmes graves et d'effets non désirés, mais en même temps, elle dispose actuellement d'atouts importants pour les compenser. Aujourd'hui la Ville de Lancy a mis en place une infrastructure socio-économique étendue, de même qu'elle bénéficie d'une vie associative et culturelle riche. Le rôle des autorités n'est pas étranger à cette situation. "On est frappé, écrit Anita Frei, par la volonté jamais démentie des autorités de conserver l'initiative, par leur capacité à utiliser toute la marge de manœuvre laissée aux communes (p.268)".

Il semble cependant qu'en matière d'aménagement du territoire les autorités ne sont pas toujours suivies par la population. Les référendums et initiatives qui surgissent depuis une vingtaine d'années indiquent une certaine frustration des habitants concernant le développement de leur commune. En effet, la population (de certains quartiers) résiste à l'urbanisation grandissante et à la densification du territoire qui grignote inévitablement son espace naturel. La preuve en est la multiplication de diverses associations ou groupements d'habitants (souvent défensifs, mais qui assument aussi des tâches sociales)⁶. Ainsi par exemple, lors des référendums successifs, les votants expriment leurs divergences de vues et leur mécontentement, basé sur une "philosophie" formulée en particulier par l'Association lancéenne d'urbanisme (ALU) qui veut - au nom de la "protection des quartiers verdoyants contre la folie du béton" - reclasser en zone villas certaines zones de développement...

Pour conclure ces brèves réflexions sur l'aménagement du territoire de Lancy, citons Anita Frei qui note qu'aujourd'hui, "l'urbanisation de Lancy, qui s'est souvent faite dans la douleur, est largement achevée et la commune se trouve dans une phase de stabilisation" (p. 268).

⁵ En fait, quatre communes (Lancy, Meyrin, Onex et Vernier) ont absorbé environ 70% de la croissance de Genève entre 1960 et 1970.

⁶Dont les plus importantes sont : l'Association des Habitants Lancy-Sud, l'Association des Intérêts du Grand-Lancy, l'Association des Intérêts du Petit-Lancy, l'Association des locataires de la colline de Gilly et des alentours (AHGA), l'Association pour la sauvegarde du site de la Chapelle, l'Association pour un développement harmonieux du quartier des Mouilles, l'Association des locataires Etoiles des Palettes ou le Groupement des Habitants du Plateau de Lancy, ou encore l'Association lancéenne d'urbanisme (ALU).

En résumé, après une période mouvementée de croissance, les habitants de Lancy aspirent à une meilleure qualité de vie et souhaitent un rééquilibrage des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Dans ces conditions, l'Agenda 21 qui se veut promouvoir la qualité de vie, arrive à point nommé.

3. Données socio-démographiques

- Structure de la population résidante de Lancy

Limitrophe de la Ville de Genève, entourée par Onex, Plan-les-Ouates, Veyrier, Troinex et Carouge - la Ville de Lancy constitue, avec ses **25'620 habitants** et 484,8 hectares, la 3^e plus " grande commune " du canton de Genève (malgré le fait que sa population ne représente que 6,2% du total des habitants du canton).

Notons aussi que compte tenu du nombre de ses habitants, la Ville de Lancy se compare à Lugano (25'898 habitants en 2000), Emmen (26'619), Kriens (24'2949), Sion (27'071) ou Yverdon-les-Bains (23'113).

Le tableau n° 2 compare la situation démographique de Lancy par rapport à celle du canton et met en évidence que la Ville de Lancy se situe à la quatrième place parmi les collectivités urbaines à Genève.

Tableau n° 2		
Population résidante (2000)	Nombre d'habitants	% du Canton
- Canton de Genève	413'585	100.0
- Ville de Genève	177'692	43.0
- Vernier	29'241	7.1
- Lancy	25'620	6.2
- Meyrin	19'655	4.7
- Carouge	17'425	4.2
- Onex	16'479	4.0

Source : Annuaire statistique 2001.

La densité en habitants de la commune est de 53,4 par hectare (tableau n°3). Pour mieux appréhender cet indicateur, il convient de le comparer à la densité d'autres collectivités locales genevoises (Ville de Genève, Carouge, Meyrin, Onex et Vernier). En même temps, il est remarqué dans le Plan directeur que " la *quantité d'espace par habitant* s'élève dans le cas de Lancy, à 196 m²/habitant ". Ce qui revient à dire que chaque habitant de cette commune occupe théoriquement un espace carré de 14 mètres de côté. Ces données relatives à la densité des habitants et l'occupation de l'espace sont déterminantes de façon directe et indirecte, pour la perception de la population de son espace de vie.

Tableau n° 3		
Population résidante (2000)	Nombre d'habitants	Densité (habitants /ha)
- Ville de Genève	177'692	112.0
- Carouge	17'425	65.8
- Vernier	29'241	63.8
- Onex	16'479	58.6
- Lancy	25'620	53.2
- Meyrin	19'655	19.7
- Canton de Genève	413'585	16.8

Source : Annuaire statistique 2001.

- Les données suivantes (tableau n° 4) montrent que la population lancéenne évolue selon le schéma genevois qui est marqué par le vieillissement constant et par la diminution du poids relatif des jeunes.

Tableau n° 4		
Catégorie d'âge	Lancy (%)	Canton (%)
- 0-19 ans	22.4	21.9
- 20-64 ans	62.8	63.8
- 65 ans ou +	14.8	14.4

Source : Annuaire statistique 2001.

- Lancy compte 9'799 ménages privés ; la taille moyenne des ménages est 2,3 personnes.

- Quant à la structure de la population de Lancy par origine, elle est plutôt équilibrée entre Genevois (33 %), Confédérés (33 %) et étrangers (34 %).

Tableau n° 5		
Population résidante (2000)	Lancy (%)	Canton (%)
- Genevois	33.4	32.3
- Confédérés	32.8	30.1
- Etrangers	33.8	37.6

Source : Annuaire statistique 2001.

La population de Lancy a augmenté très rapidement entre la période 1960-1975 : le nombre d'habitants passait de 6'000 à 24'000. Depuis 1975, l'accroissement démographique s'est considérablement ralenti, pour atteindre 26'000 habitants en vingt-cinq ans. Actuellement, le bilan démographique de la commune est plutôt équilibré.

- Le ralentissement de l'évolution socio-démographique est d'autant plus frappant que pendant la période correspondante, la commune a réalisé des constructions commerciales, administratives et industrielles totalisant environ 100'000 m² (Plan directeur, 1994, p. 11).

- En 2000, la Ville de Lancy a disposé de 11'957 logements (soit 2,17 personnes par logement) et a occupé sur ce plan le 3 rang du canton sur 45 communes⁷.

- En outre, un grand nombre de logements sociaux a été mis à disposition des locataires par la commune, dont 21 % sont des logements subventionnés (19% à Meyrin, mais 36% à Onex et 39 % à Vernier). Il est à noter que "la construction de nouveaux logements n'a pas créé un afflux de la population nouvelle" (Plan directeur 1994, p. 16), probablement à cause de la "décohabitation" (c'est-à-dire, la diminution du nombre de personnes par logement, suite aux divorces ou aux départs des enfants adultes de la maison). Le tableau n° 6 indique l'évolution des constructions de bâtiments à d'habitation :

Année	Nombre de bâtiments d'habitation
1960	1'115
1970	1'302
1980	1'445
1990	1'473
1995	1'593
....
1998	1'631
1999	1'677
2000 est.	1'700

Source : Annuaire statistique 2001.

4. Bilan économique

- Population résidante active

- La répartition de la population active par secteurs d'activité est illustrée par le tableaux 7 qui montre la tertiarisation progressive des activités économiques entre 1985 et 1990 , de même que la diminution continue des emplois agricoles.

Population active	1985 (%)	1990 (%)

⁷ Statistique Genève, Les communes, Lancy, <http://www.geneve.ch/statistique/>

- Secteur primaire	0.9	0.4
- Secteur secondaire	24.4	19.1
- Secteur tertiaire	74.7	80.5

Source : Plan directeur, 1994

- Répartition du revenu des ménages

Les statistiques concernant le revenu des ménages des communes ne sont pas disponibles, le Département des finances ne publie que les données cantonales. Toutefois, pour avoir une idée sur la répartition du revenu des ménages à Lancy, nous avons pu utiliser les informations provenant de l'enquête de l'Institut Link, réalisée en 1997 auprès d'un échantillon représentatif de 1'002 personnes. Cet échantillon montre que 51,4 % de la population lancéenne dispose d'un revenu mensuel qui se situe dans la fourchette de 4'001.- à 8'000.- francs.

Revenu mensuel par ménage (CHF)	(%)
- < 2'000.-	2,0
- 2'001.- à 4'000.-	17,6
- 4'001.- à 6'000.-	29,2
- 6'001.- à 8'000.-	22,2
- 8'001.- à 10'000.-	11,9
> 10'000.-	11,2
- Pas de réponse	5,9

Source : Institut Link, Enquête 1997

- Répartition des activités économiques

- Près de 1100 entreprises sont installées à Lancy, allant des PME aux grandes entreprises multinationales. Elles constituent un tissu économique varié. Un répertoire complet des entreprises lancéennes se trouve sur le site Internet de la commune. Les branches d'activités les plus importantes sont:

Tableau n° 9		
Population active (1998)	Nombre d'emplois	%
- Transport	2'104	20.4
- Commerce	1'869	18.1
- Construction	1'152	11.2
- Activités financières	1'075	10.4
- Industries	998	9.7
- Enseignement	934	9.1

Source : Plan directeur, 1994

- Il est intéressant à relever que les entreprises établies à Lancy offrent environ le même nombre d'emplois (10'273 selon les données de 1990) que la population active de la commune (12'484, soit 54.4 % des habitants). Mais cet équilibre apparent est rompu par le fait que, selon les statistiques de 1990, seulement 2'101 habitants de la commune travaillaient à Lancy et 8'172 personnes dans une autre commune.

- Lancy dispose d'une zone industrielle de 61.7 hectares. Aux yeux des autorités, cette surface est insuffisante par rapport aux besoins futurs des entreprises que Lancy projette d'accueillir⁸.

- La Ville de Lancy a engagé une personne responsable des " Affaires économiques et communication ", dont le but est précisément de maintenir le contact entre la commune et les entreprises, d'organiser des réunions régulières avec les chefs d'entreprise et de faciliter l'installation des entreprises à Lancy et de tenir à jour l'inventaire des locaux disponibles pour pouvoir répondre aux besoins des entreprises. Un inventaire des locaux disponibles se trouve sur le site Internet de la commune.

- En outre, Lancy a créé en 1997 un Conseil économique communal composé de trois personnalités marquantes du monde économique. Le conseil a pour mission de favoriser l'implantation de nouvelles sociétés à Lancy et de maintenir le contact entre les entreprises et les autorités. Dans cette perspective, des rencontres périodiques réunissent les dirigeants des entreprises et les autorités de Lancy, pour passer en revue, ensemble, les problèmes et les besoins des entreprises. L'utilité de ces échanges de vues est largement reconnue par les deux partenaires.

- Chômage

La commune comptait 458 chômeurs, en 2000 (contre 521 en 1990). Le tableau suivant montre l'évolution récente du nombre des chômeurs et du taux de

⁸ Il convient de noter, que la possibilité de mettre à disposition dans les zones industrielles des terrains et/ou des locaux à un prix avantageux, constitue actuellement un des moyens de promotion le plus efficace que les collectivités locales peuvent offrir aux entreprises.

chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi suit la courbe de la conjoncture, dont les variations cycliques deviennent de plus en plus rapides.

Année	Nombre de chômeurs Lancy	Taux de chômage Lancy (%)	Taux de chômage Canton (%)
1998	821	6.6	6.1
1999	640	5.1	5.1
2000	458	3.7	4.4

Source : Annuaire statistique 2001.

- Finances publiques

- Les centimes additionnels de la Ville de Lancy s'élèvent à 48 centimes qui correspondent à la moyenne appliquée par les communes genevoises (Lancy se situe à la 27^e places des communes du canton sur 45).
- La situation financière actuelle de la Ville de Lancy est saine. En 2001 elle a bouclé ses comptes avec un excédent de CHF 2,1 millions : les revenus se sont élevés à CHF 70,2 millions (contre CHF 61,8 millions en 2000) et les charges à CHF 68,1 millions (contre 58,54 millions en 2000)⁹.
- Un peu plus que la moitié des revenus de Lancy provient des impôts des personnes physiques (CHF 38,7 millions selon le budget 2001), les contributions des personnes morales et des taxes professionnelles s'élèvent respectivement à CHF 2,21 millions et 5,31 millions (budget 2001)¹⁰.
- En 2001, le Conseil municipal de Lancy a investi CHF 39,3 millions.
- Enfin, la dette communale liée aux patrimoines administratifs et financiers a passé de CHF 108,2 millions en 2000 à CHF 106,3 millions en 2001. Actuellement la dette est en baisse: en trois ans, elle a reculé de CHF 14,6 millions. Il faut noter que sur les 106,3 millions de francs de la dette communale, 46 % concernent les immeubles locatifs dont les charges sont couvertes par les locataires et non par les contribuables. Compte tenu de ces précisions, la dette nette corrigée représente CHF 2'234.- par habitant.

La santé retrouvée des finances municipales permet de poursuivre les objectifs politiques établis par les autorités politiques (Conseil administratif et Conseil municipal) de la Ville de Lancy : il s'agit notamment de mettre l'accent sur l'entretien des bâtiments, de poursuivre le renouvellement des équipements, d'investir dans les infrastructures et de répondre aux besoins prépondérants de la

⁹ Présentation des comptes 2001, par M. Marco Föllmi, Conseiller administratif, lors de la séance du Conseil municipal, 21 mars 2002

¹⁰ Ville de Lancy, Compte rendu de l'administration municipale, 2000

population tels que la petite enfance, l'aide sociale, l'aide à domicile ou encore le logement.

5. Bilan social

La préoccupation sociale est très présente au sein de la commune. En effet, la Ville de Lancy offre une très grande variété de prestations adaptées à chaque situation personnelle. Celles-ci englobent l'accueil, l'écoute, l'orientation, l'accompagnement, la permanence juridique, l'aide à la recherche d'emploi, et bien entendu, l'aide administrative et financière.

- Service social de la Ville de Lancy

- Le service social mis en place au sein de l'administration de Lancy est chargé de la coordination des activités des institutions cantonales présentes dans la commune (par exemple, celles de l'Hospice général et du CASS, Centre d'action sociale et de santé, qui fournit l'aide à domicile et l'aide ménagère aux ayants droits, etc.), de même que du bénévolat. Il comprend en outre, une permanence juridique, un Centre d'orientation pour demandeurs d'emploi (qui met à disposition de ces derniers un local, des journaux et un ordinateur pour faciliter leurs recherches d'emploi). La prise en charge des problèmes des personnes âgées, est assurée par une Fondation communale pour le logement des personnes âgées qui gère un EMS. Plusieurs Centres de loisirs accueillent les jeunes.

- En 2001, le budget de " *prévoyance sociale* " de Lancy s'est élevé à 8,3 millions de francs, dont un peu plus de la moitié (4,3 millions de francs) est allouée au financement de diverses organisations et institutions pour la jeunesse (crèches, garderies, activités parascolaires, etc.). L'autre moitié du budget finance " l'aide sociale " destinée aux personnes âgées et aux personnes en difficulté.

- Il n'en reste pas moins, que malgré toutes les attentions que la commune porte aux diverses questions sociales, il existe quelques zones d'ombre inhérentes à l'apparition de nouveaux phénomènes sociaux.

Il s'agit surtout de l'émergence:

- des "incivilités" (violences, vandalisme, agressivité, dégâts aux bâtiments, tags, etc.) souvent commises par des bandes d'adolescents (et quelquefois par les délinquants qui sont de plus en plus de jeunes). Ce problème a été pris en charge par les responsables de la municipalité, qui ont pris une série de mesures, notamment la formation à l'autodéfense (du gardien de la piscine), la formation des concierges d'école, l'engagement d'un travailleur social hors murs, etc.;

- d'une zone sensible à l'Etoile des Palettes. Pour remédier aux difficultés de cohabitation qui découlent de la forte concentration d'étrangers et de réfugiés, les autorités ont organisé, conjointement avec l'association des habitants de Lancy Sud, les Etats généraux de l'Etoile des Palettes, et ont pris aussi d'autres mesures de médiation ponctuelles);

- du Quart-Monde constitué de SDF , d'exclus, de marginaux et de "working poors". Pour faire face à cette situation, plusieurs actions locales ont été entreprises, principalement à l'initiative de représentants de la société civile (bénévoles):

- la création d'une *banque alimentaire* (en collaboration avec Onex), qui distribue chaque semaine un cornet de nourriture aux personnes nécessiteuses (qui peuvent bénéficier aussi d'écoute et d'accompagnement);
- la banque alimentaire collabore avec l'Association "*La Virgule*", qui met à disposition des places d'hébergement d'urgence gratuite dans une roulotte destinées aux personnes n'ayant plus de logement. Quant à la "*Maison Point Virgule*", elle accueille à plus long terme des locataires qui paient un loyer selon leurs moyens. Dans les deux cas, les collaborateurs bénévoles de l'Association et un intendant social assurent aussi un soutien moral.

6. Autres éléments du bilan économique et social

• Vie associative et culturelle

La vie associative de Lancy est d'une grande richesse : 140 associations, groupements, sociétés existent ; animés dans la plupart des cas par des bénévoles.

Lancy dispose également d'une infrastructure culturelle riche. Un service culturel organise diverses manifestations à la Villa Bernasconi (expositions, lectures, performances et stages pour enfants et un mini-festival Mai au Parc) ainsi qu'à la Ferme de la Chapelle (expositions). Il existe plusieurs orchestres à Lancy (parmi lesquels on peut mentionner l'Orchestre de Lancy-Genève, l'Atelier d'Orchestre de Lancy et l'Orchestre Praeclastica, de même que l'ensemble vocal féminin, Polhymia). La liste des institutions subventionnées figure en annexe. (Annexe 1)

• Infrastructures scolaires

- En 2000, 4'540 élèves et apprentis étaient dénombrés à Lancy, dont 4'259 fréquentaient l'enseignement public et 281 l'enseignement privé. De ce point de vue, Lancy occupe la 3e place du canton sur 45 communes.

- Selon les documents consultés, il apparaît que sur le plan quantitatif, les locaux scolaires existants répondent aux besoins des habitants de Lancy. Actuellement 152 classes sont disponibles pour environ 2'403 élèves. Mais il subsiste le problème de la localisation des écoles, dans la mesure où, selon l'usage, les enfants ne devraient pas être soumis à un déplacement supérieur à 500 mètres en milieu urbain.

• Coopération au développement

En 2000, la Ville de Lancy a versé la somme de CHF 391'000 pour soutenir de divers projets de développement ou au titre d'aide humanitaire, soit 0.7% du budget

communal (cf. la liste des projets financés par la commune en annexe)¹¹. La majeure partie du montant prévu finance les projets sélectionnés par la Fédération genevoise de coopération (CHF 250'000). En même temps, la Ville de Lancy accorde son soutien financier direct (CHF 50'000) à un projet de formation en Afrique (Lancy Coopération Afrique) qui a pris le relais du Centre de perfectionnement technique de la formation des boursiers africains (CPTG).

7. Les habitants et leur commune : perception et attentes sociales (Enquête auprès des habitants de Lancy)

Pour connaître le point de vue des habitants de Lancy, nous nous sommes basés sur deux enquêtes sociologiques :

- la première a été menée auprès d'un échantillon représentatif de 2'500 habitants par l'Institut Link, en 1997 ;
- la deuxième a été réalisée par notre équipe dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 pour Lancy, en 2001.

a) Les résultats de l'étude *Enquêtes habitants* (réalisée par l'Institut Link)

Les principaux objectifs de l'enquête ont été de:

- faire le point sur le vécu des Lancéens, de mesurer leur bien-être général, d'identifier les problèmes prioritaires qu'ils perçoivent,
- déterminer dans quelle mesure les Lancéens s'identifient plutôt à Lancy ou plutôt à Genève,
- évaluer la situation socio-culturelle de Lancy, notamment ce qui concerne les attentes et équipements à envisager.

L'étude a permis de constater que :

- 83 % des répondants se sentent bien, voire très heureux, à Lancy,
- 62 % des habitants sont attachés à leur commune (et s'identifient avec elle),
- parmi les éléments *favorables* d'habiter à Lancy, les personnes interrogées mentionnent essentiellement, les liaisons par les transports publics, les zones de verdure, la qualité des logements, la proximité de la Ville et son potentiel social et culturel riche,

¹¹ Fédération genevoise de coopération, *Solidarité Genève Sud* (Participation des collectivités publiques genevoises à la solidarité internationale en 2000), Genève, 2001

- le trafic automobile, les nuisances et le bruit sont mentionnés comme les *facteurs défavorables* de la vie à Lancy,
- les personnes interrogées expriment leur *satisfaction* concernant la protection de l'environnement, l'encadrement social mis en place par la commune, la prise en charge des personnes âgées, les soins à domicile, les centres de loisirs et l'équipement socioculturel,
- en revanche, la circulation, le vandalisme (incivilités) constituent les *problèmes " graves "*,
- enfin, les habitants demandent à leurs autorités *d'améliorer la communication* avec les habitants concernant les projets envisagés par les autorités et les conséquences qui en découlent.

b) Enquête qualitative réalisée dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 de Lancy (2001)

Une enquête a été menée auprès de 18 personnes résidant sur le territoire de la commune (dont 4 responsables d'associations) ; les entretiens se sont déroulées entre le 1^{er} octobre et le 12 novembre 2001.

Pour réaliser l'enquête, nous avons opté pour la *méthode qualitative* qui a pour avantages de *donner la parole aux acteurs pour connaître leurs opinions, leurs idées et leurs attentes* sur le sujet qui nous préoccupe (le développement durable et l'Agenda 21), dont la notoriété est faible¹². Elle permet aussi de compléter et d'actualiser les données présentées dans l'enquête effectuée par l'Institut Link en 1997. Nous avons renoncé à effectuer une étude quantitative telle qu'utilisée pour les sondages d'opinion, car cette méthode aurait exigé une démarche méthodologique contraignante à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne l'échantillonnage, l'établissement du questionnaire et son dépouillement. En outre, ce type d'approche n'aurait pas convenu aux objectifs recherchés ici.

Les principaux résultats de l'enquête sont résumés ci-dessous:

- Avantages de vivre à Lancy

¹² Nous avons mené des interviews "semi-directives" qui se déroulent à l'aide d'un "guide d'entretien" (qui ne comporte pas de questions fermées). Lors de l'interview, la personne interrogée s'exprime librement et utilise son propre langage, elle n'est pas enfermée dans la vision préconçue de l'enquêteur qui n'est pas forcément celle de l'interviewé. Bien entendu, cette méthode, comme toute méthode, a ses limites. En effet, les propos de nos interlocuteurs peuvent être déformés par la subjectivité. Mais en l'occurrence, l'existence de l'étude Link, permet de corriger la subjectivité des personnes rencontrées. Nous avons pu constater une très grande concordance entre les deux enquêtes, l'une qualitative et l'autre quantitative.

L'analyse des interviews qualitatives confirme le niveau élevé de satisfaction des habitants de Lancy, motivé par les raisons suivantes (par ordre d'importance) :

- la vie dans la commune de Lancy permet de combiner les agréments d'un environnement "vert" et de la proximité de la ville ("C'est la campagne proche de la ville") : les habitants apprécient de bénéficier d'une grande offre de services et de tous les avantages urbains et de disposer d'espaces verts nombreux et bien entretenus ;
- la commune a un long passé social et une politique active de soutien envers les associations;
- ils apprécient également la bonne desserte des transports publics, ainsi que la proximité des écoles,
- les habitants, en grande partie, apprécient le contact avec les autorités qui leurs semblent accessibles (remarque formulée par les responsables d'associations),
- les responsables d'associations apprécient également la politique de soutien dont ils bénéficient.

- Désavantages de vivre à Lancy

Dans un premier temps, la plupart des personnes n'ont pas de désagréments à citer. Toutefois, après réflexion, certaines ont mentionné (par ordre d'importance):

- la circulation qui affecte l'unité de la commune, mais qui s'est tout de même bien améliorée depuis la création de l'autoroute de contournement et grâce aux différents aménagements réalisés ;
- la disparition des petits commerces ;
- l'existence des zones d'immeubles à forte concentration (Palettes) et la promiscuité et la délinquance qu'elles entraînent ;
- la rareté des logements et leur prix trop élevé ;
- le manque d'efforts et de mesures d'intégration en faveur des étrangers nouvellement arrivés ;
- le manque d'animation pour les jeunes (animation culturelle, cinémas, etc.) et l'absence d'un centre polyvalent.

- Habiter ailleurs

Aucune des personnes rencontrées ne souhaite quitter la commune. Certaines l'ont fait dans le passé et sont finalement revenues vivre à Lancy. Visiblement les personnes rencontrées sont à Lancy parce qu'elles ont souhaité y habiter et qu'elles s'y trouvent bien.

- Qualité de vie¹³

- Toutes les personnes (que nous avons interrogées) la jugent très bonne et ont le sentiment d'être des "privilegiés", soit par rapport à d'autres communes soit par rapport aux habitants des immeubles à forte concentration.
- Il faut relever que même les habitants des immeubles des Palettes que nous avons rencontrés apprécient leur environnement, en particulier la proximité de la campagne et des espaces verts et les initiatives entreprises pour améliorer le climat social du quartier.

- Circulation

Les problèmes de circulation préoccupent toujours les habitants de la commune. Les personnes interviewées souhaitent aménager les grands axes qui coupent Lancy et qui nuisent à son unité. Comme l'a souligné un de nos interlocuteurs : " Finalement, on ne vit pas dans une commune mais dans un " secteur " délimité par ces axes dangereux ".

¹³ La *qualité de la vie* se définit pour les personnes interrogées, par une vie agréable, beaucoup d'activités à disposition, d'associations, d'espaces verts et l'aménagement des rues.

Ils proposent de limiter la vitesse, de rendre les automobilistes sensibles à l'environnement qu'ils traversent (zones d'habitation, écoles, passages piétons, commerces), de les responsabiliser, et de modérer le trafic en retenant le flot des voitures plus haut, sur la route de Chancy.

- Commerces

La grande majorité des personnes rencontrées regrettent la disparition des petits commerces et la perte de diversité des services. Ils estiment que ces disparitions nuisent à l'esprit de la commune et à la qualité de vie en général et soulignent le " rôle social " du petit commerce.

Nos interlocuteurs souhaitent que la commune entame une réflexion sur le rôle social du commerce : comment remédier à ces disparitions, faut-il soutenir les commerces de proximité, " au même titre que la commune subventionne la vie culturelle et sportive " et leur reconnaître un rôle social, de " ciment " de la vie de la commune ?

- Développement de la commune

En matière de développement, les personnes rencontrées souhaitent que Lancy limite son développement pour préserver son identité propre, bien différente de celle de la Ville, en maintenant la population à 25'000 habitants et en conservant le plan des zones actuel afin de respecter que les futurs Plans localisés de quartier (PLQ) qui prévoient une densité 0.8.

c) Synthèse de l'enquête qualitative

Le tableau suivant résume les problèmes mentionnés et quelques propositions recueillies dans le cadre des interviews. La totalité des idées avancées sont énumérées dans la " boîte à idées ", ci-après.

PROBLEMES SOULEVES ET SOLUTIONS SUGGEREES

Tableau n° 11	
Problèmes soulevés	Propositions
Mettre en œuvre et promouvoir le développement durable de Lancy	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'examen " trilogique " de tout projet communal - Engager un délégué communal pour l'application, le contrôle, la dynamisation du développement durable
Développer le lien d'appartenance à la commune, les liens entre la municipalité et les habitants et favoriser la participation des citoyens de Lancy	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'information de la population - Encourager dans le cadre de l'Agenda 21, la participation des habitants à la vie associative, les sensibiliser à leur rôle dans la vie de la commune, favoriser un climat plus convivial - Promouvoir une citoyenneté active, créer un esprit communautaire
Recréer une âme, redonner un cœur à Lancy, ressouder la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Recréer une vie de " village " par exemple en organisant un marché - Soutenir les commerces de proximité et favoriser l'installation de nouveaux " petits " commerces.

	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la vie associative- Reconnaître le rôle social et d'intégration de structures comme les jardins familiaux
--	--

Aménagement des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une vraie réflexion en matière d'aménagement des quartiers surtout lors des nouvelles constructions - Avoir une vision globale des quartiers : limiter la circulation dans le secteur, créer un lieu commun de réunion, un espace de rencontre, un espace pour les enfants, agrandir les écoles ou en créer de nouvelles ; aménager des espaces pour les chiens, etc. - Créer plus de logements pour les jeunes de la commune et des logements adaptés aux personnes âgées - Palier le manque de crèches et créer des infrastructures pour les familles - Organiser le transport interne à la commune qui relie les zones d'habitation et les zones commerciales, en particulier pour aider les personnes âgées peu mobiles
Aménager les grands axes de transit	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion globale autour de la limitation de la circulation sur les grands axes
Créer de nouvelles " zones vertes "	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a suffisamment de parcs et ils sont bien entretenus mais peu utilisés. Il faudrait donc les mettre mieux en valeur et les faire connaître - Besoin de créer des petits espaces verts à proximité des immeubles : bancs, places de jeux permettent de créer des zones conviviales pour toutes les générations
Intégration des étrangers	<ul style="list-style-type: none"> - Pour faire face à l'arrivée de nouveaux immigrés ou demandeurs d'asile sur la commune, mettre sur pied des mesures d'intégration et d'information à la population
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets : en matière de collecte, la commune est active mais pourrait renforcer l'implantation des collecteurs (s'il ne sont pas à proximité, les gens se découragent) et entamer une réflexion à la source du problème : pourquoi a-t-on toujours autant de déchets ? - Mettre en place une meilleure sensibilisation des habitants à l'importance de la collecte et du tri. - Organiser des campagnes de sensibilisation à l'environnement : " créer un parcours éducatif dans la forêt ou un parc à thème environnemental ", - Collaborer, par exemple, avec les jardins familiaux pour sensibiliser les enfants des écoles - Organiser des campagnes de dépollution des rivières l'Aire et du Voiret - La zone de démolition de voitures (Praille) et la nature des chargements des trains (Praille) inquiètent la population avoisinante

Créer un lieu de rencontre polyvalent	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un lieu d'échange pour les jeunes, ouvert et polyvalent " un centre de loisirs renforcerait le dynamisme de la vie locale " . - Créer une maison des associations : il manque des locaux pour les associations (lieux de réunions et infrastructures pour leurs bureaux). Une maison des associations leur donnerait également plus de visibilité et de dynamisme.
---------------------------------------	--

8. Boîte à idées

Nous avons réuni, ci-dessous, la totalité des propositions formulées par les habitants ou habitantes rencontrés.

Aménagement du territoire et espaces verts

- collaborer avec la population locale dans l'élaboration des PLQ,
- conserver les activités économiques dans les zones de logements pour garder un équilibre travail-logement
- créer des centres vivants dans les quartiers, aménager des lieux de rencontres (l'exposition itinérante des photos dans la commune a été donnée comme un bon exemple.)
- réfléchir sur le rôle des parcs/espaces verts en zone de construction
- faire un cadastre des arbres en vue de disposer d'une information utile pour la gestion du patrimoine naturel que représentent les zones hors forêts et arbres isolés. Cette connaissance est essentielle pour prendre des mesures de protection et pour orienter les décisions politiques dans le domaine d'affectation du sol

Entreprises

- tendre vers l'équilibre entre la population professionnellement active et les postes de travail dans la commune
- soutenir les PME
- créer des entreprises pour les non-qualifiés
- faciliter l'accès au travail des jeunes, pour ne pas les laisser désœuvrés

Circulation

- sortir le transit des quartiers habités,
- prévoir l'accès à la future gare du Bachet,
- développer les transports publics,
- actualiser les plans directeurs " 2 roues " et " piétons "
- assurer les liaisons entre les quartiers coupés par les routes importantes
- acquérir quelques parcelles de terrains stratégiques qui lui permettraient de mieux contrôler la circulation

Sécurité

- améliorer la sécurité autour des écoles (passages piétons adaptés, ralentissement de la circulation), dans les préaux (limites et barrières) et dans l'école (racket)

- sécuriser certains trajets en modérant le trafic à proximité des lieux d'activité, des écoles, postes, magasins, lieux d'activité
- augmenter la présence des éducateurs de rues
- agents de police toute la nuit

Pauvreté

- recenser le nombre de pauvres sur la commune et disposer d'un état de la situation
- mieux identifier les causes de la pauvreté dans la commune en vue de l'éradiquer

Vie associative

- soutenir la vie associative
- chaque habitant devrait avoir une activité associative
- intéresser les étranger à la vie associative, leur proposer des cours de français
- multiplier les bourses de vêtements, de jouets, de pièces détachées, le troc.

Pays en voie de développement

- maintenir le 0.7% pour l'aide au développement
- informer les habitants sur les projets soutenus
- aider financièrement les stages à l'étranger

Environnement et énergie

- séparation des eaux
- acquisition de terrains par la commune pour augmenter les espaces verts
- mieux informer la population sur les espaces verts existants
- disposer de véhicules électriques dans l'administration
- tri des déchets

Information

- améliorer l'information entre les autorités et la population
- penser aux écoles comme vecteurs ou lieux d'information, afin de répercuter les informations concernant la commune
- donner davantage d'information sur les projets de la commune, les nouveaux aménagements et constructions et faire circuler la présentation des projets : l'information doit aller vers les gens dans leur proximité immédiate.

Rev. FLM 14.04.02

Version finale AN/07.05.02